

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'YONNE

Investissement et durée d'amortissement du matériel informatique

Délibération n° CA-2021-04

Préfecture de l'Yonne-service du courrier

03 MAI 2021

Date de convocation : 8 mars 2021

ARRIVÉE

Sous la présidence de Madame Dominique CHAPPUIT 1^{ère} Vice-Présidente, représentant Monsieur Patrick GENDRAUD, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

- Collège des Conseillers Départementaux

Présents :

- Mme Elisabeth FRASSETO, Conseillère Départementale de Villeneuve sur Yonne
- Mme Françoise ROURE, Conseillère Départementale de Joigny

- Collège des Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Présents :

- M. Dominique BOURREAU, Commune de VILLENEUVE-LA-GUYARD
- Mme Dominique CHAPPUIT, Commune de ROSOY
- M. Jean- Marc DICHE, représentant la Commune d'ANCY LE FRANC
- M. David GARNIER, représentant la Commune de VALRAVILLON
- M. Didier MORLE, Commune de CHEMILLY SUR YONNE
- M. Roger PRIGNOT, Commune de POURRAIN
- M. Gilles SACKPEY, Commune d'ETIVEY
- M. Richard ZEIGER, représentant la commune de JOIGNY
- M. Alain DECUYPER, représentant la Commune de LIGNY LE CHATEL
- M. Claude DEPUYDT, commune de FLOGNY LA CHAPELLE
- Mme Jeannine JOUBLIN, Commune de MAILLY LA VILLE
- Mme Sylvie CHARPIGNON, représentant le P.E.T.R. de l'AVALLONNAIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° AG-2015-01 de l'Assemblée Générale Constitutive du 8 juillet 2015 approuvant les statuts de l'Agence Départementale,

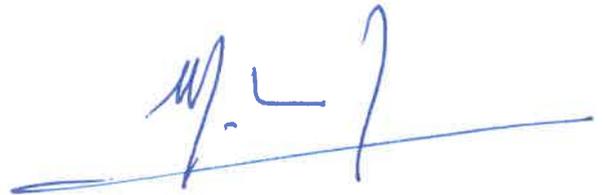
Vu l'article 14 des statuts qui dispose que "le Conseil d'Administration règle, par ses délibérations, les affaires de l'Agence (...), il délibère notamment sur (...), le budget (...),

Le Président propose au Conseil d'Administration, le virement à la section investissement de la somme de 11 500 euros destinés à l'achat d'un logiciel "métier" et sa durée d'amortissement de 2 ans.

**Le Conseil d'Administration
approuve cette décision avec le tableau d'amortissement joint en annexe.**

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.

Le Président
de l'Agence Technique Départementale

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line and a large '7'.

- Transmis au représentant de l'Etat le :

**PLAN AMORTISSEMENT LINEAIRE (SUR 2 ANS) POUR L'ACHAT D'UN LOGICIEL METIER
VALEUR ACHAT 11 500 €**

DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	CALCUL DE L'AMORTISSEMENT	MONTANT DE L'AMMORTISSEMENT
01/09/21	31/12/21	11 500 € X (120 JOURS/360 JOURS) X 50 %	1 916,67 €
01/01/22	31/12/22	11 500 € X 50 %	5 750,00 €
01/01/23	31/08/23	11 500 € X (240 JOURS/360 JOURS) X 50 %	3 833,33 €
TOTAL			11 500,00 €